

Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 2002

établie sous la responsabilité de François WIBLÉ,
Archéologue cantonal, directeur de l'Office des Recherches Archéologiques

avec des contributions de:
Alessandra ANTONINI, Gabriele GIOZZA, François MARIÉTHOZ,
Jean-Christophe MORET, Manuel MOTTET, Olivier PACCOLAT
et François WIBLÉ

Les interventions archéologiques brièvement présentées ci-dessous, poursuivies, entreprises ou réalisées en 2002 et 2003, ont eu pour maître d'œuvre l'Etat du Valais, par le Service des bâtiments, monuments et archéologie, Office des Recherches archéologiques (ORA). Ne seront pas évoqués ici les sondages effectués dans des secteurs sensibles, souvent à proximité de gisements archéologiques connus qui, pour différentes raisons (trop faible profondeur, terrain bouleversé, éloignement trop considérable, etc.), n'ont révélé la présence d'aucun témoin du passé.

Abréviations

I Périodes

PA	Paléolithique	(env. 3'000'000 - 9'000 avant J.-C.)
ME	Epipaléolithique et Mésolithique	(env. 9'000 - 5'500 avant J.-C.)
NE	Néolithique	(env. 5'500 - 2'200 avant J.-C.)
BR	Âge du Bronze	(env. 2'200 - 800 avant J.-C.)
HA	Premier Âge du Fer [Hallstatt]	(env. 800 - 450 avant J. -C.)
LT	Second Âge du Fer [La Tène]	(env. 450 - 15 avant J. -C.)
R	Epoque romaine	(env. 15 avant - 400 après J.-C.)
HMA	Haut Moyen Âge	(env. 400 - 1000 après J. -C.)
MA	Moyen Âge	(env. 1000 - 1453 après J.-C.)
M	Après le Moyen Âge	(dès 1453)
I	Epoque indéterminée	

II Abréviations courantes

- ARIA ARIA (Archéologie et Recherches interdisciplinaires dans les Alpes) S. A., Investigations archéologiques, Sion.
- CNS Carte nationale de la Suisse, 1:25 000 (Office fédéral de topographie, Wabern).
- ORA Office des Recherches archéologiques (Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie, Département des Transports, de l'Équipement et de l'Environnement)
- TERA TERA (Travaux, Etudes et Recherches Archéologiques) Sàrl, Sion.

III Abréviations bibliographiques

AS = *Archéologie suisse*, Bulletin de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie, Bâle.

ASSPA = *Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, Bâle.

AV = *Annales Valaisannes*, revue annuelle de la Société d'Histoire du Valais Romand, Sion.

AV 1975 à AV 1987 = François WIBLÉ, chroniques annuelles des fouilles de Martigny de 1974 à 1986, parues dans les *Annales Valaisannes*.

Vallesia = *Vallesia*, revue annuelle, Sion.

Vallesia 1988 = François WIBLÉ, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1987».

Vallesia 1990 (respectivement 1991, 1992, 1993...) = Collectif, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1989» (respectivement 1990, 1991, 1992...), établie sous la responsabilité de François WIBLÉ.

AYENT, district d'Hérens
Argnou, Les Frisses

LT+R

Coordonnées: CNS 1286, 597'050/123'275; altitude: env. 800 m.
Intervention du 23 avril au 30 avril 2002.

Mandataire: ARIA, Sion; responsable sur place: François MARIÉTHOZ.

Documentation et matériel archéologique: dépôt provisoire auprès du mandataire.

Suite au remembrement parcellaire décidé par la commune d'Ayent au lieu-dit «Les Frisses» à Argnou, et à l'aménagement de la zone (env. 50'000 m²) pour de futures constructions, l'ORA a effectué une observation générale des coupes de terrain visibles en bordure des routes et des tranchées de canalisation ouvertes. Le mandat nous a été confié de délimiter l'extension du site et de préciser la nature des vestiges archéologiques susceptibles d'être détruits lors des constructions futures.

Le plateau des Frisses, situé à l'intersection des rives droites des vallées du Rhône et de la Lienne, a été épargné par la culture de la vigne. Dans la moitié sud, orientée vers la vallée du Rhône, nous avons mis au jour une multitude de vestiges d'époque romaine, dont une série de murs maçonnés, des chapes de sol et un niveau de démolition contenant de nombreux vestiges céramiques et métalliques. Il s'agit d'un corps de bâtiment appartenant sans doute à une villa qui fait l'objet de la présentation détaillée ci-dessous. Ces couches scellent une série de structures en fosses, dont l'une est datée par C14 de l'époque de La Tène (EA1: UtC 11607: 2245±33 BP: IV^e-III^e siècle avant J.-C.).

La partie nord, orientée vers le vallon de la Lienne au nord-est, a révélé la présence de vestiges d'habitat (murets de pierres sèches), associés à des fragments de céramique protohistorique.

Il apparaît donc, après ce premier constat, que toute la zone récemment aménagée au lieu-dit «Les Frisses» recèle des vestiges d'habitats, historiques et pré-historiques, que les constructions à venir risquent de détruire très rapidement. Cette nouvelle zone archéologique apportera d'importantes informations sur les habitats situés à mi-coteau, encore peu connus actuellement.

ARIA, François MARIÉTHOZ

AYENT, district d'Hérens
Argnou, Les Frisses, remembrement parcellaire
Chantier AF02
Fig. 1 à 4

R

Coordonnées: CNS 1286, env. 123'190/597'010; altitude: env. 800 m; surface fouillée: env. 50 m².

Intervention du 6 au 15 mai 2002.

Mandataire: bureau TERA, Sion, responsable Olivier PACCOLAT.

Matériel et documentation déposés provisoirement chez le mandataire.

Le plateau situé au lieu-dit «Les Frisses», près d'Argnou, à l'est du village de Grimisuat, apparaît tout de suite comme un endroit favorable à l'implantation d'un établissement antique. Dominant la plaine du Rhône, à 800 m d'altitude, il jouit d'une vue imprenable sur la vallée, le val d'Hérens et le plateau de Nax

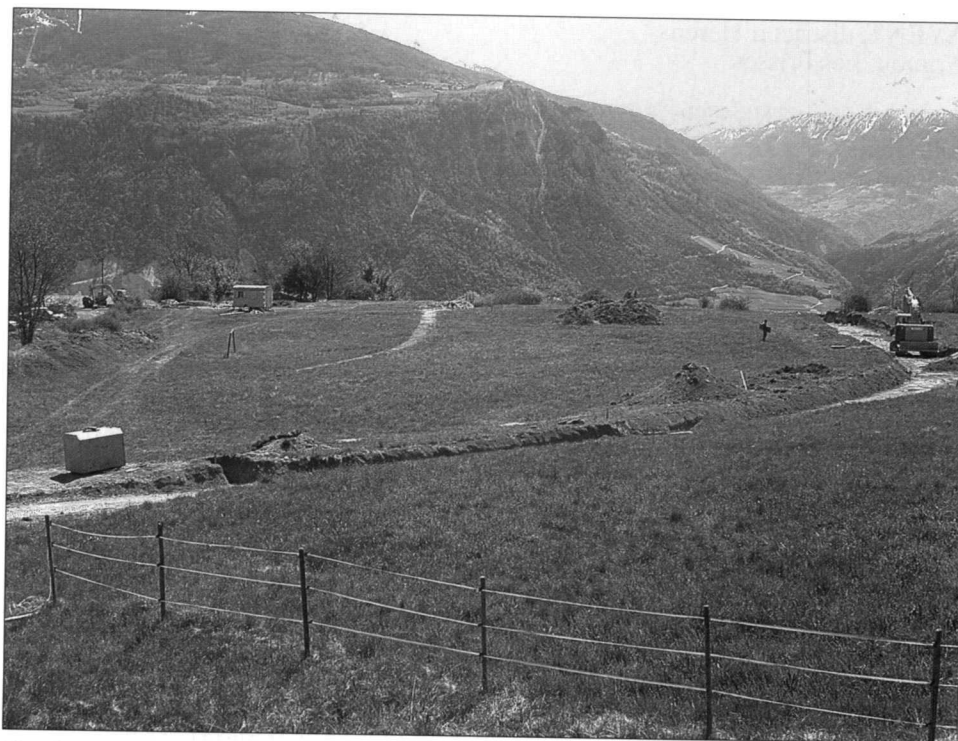


Fig. 1 – Ayent, Argnou/les Frisses. Vue du plateau des Frisses, depuis le nord: en arrière plan, le val d'Hérens.

(fig. 1). Le projet d'aménagement d'un nouveau lotissement de maisons familiales à cet endroit a été suivi par l'Archéologie cantonale (François MARIÉTHOZ) qui a effectué les premières observations et les premiers relevés¹ (voir ci-dessus). Il s'avère que toute la zone recèle des vestiges archéologiques qui couvrent la période de la protohistoire et de l'époque romaine. Dans un secteur en particulier, sur le plateau et en bordure de ce dernier, des restes de maçonnerie et du mobilier d'époque romaine sont apparus dans les coupes de terrain. Sur la base de ces constats, une petite intervention d'une dizaine de jours s'en est suivie, qui s'est limitée aux relevés des différentes coupes de terrain, ainsi qu'à la fouille en plan d'environ 50 m². Les travaux² ont permis de mettre au jour les restes d'un établissement gallo-romain d'époque romaine tardive, vraisemblablement le corps d'une villa, ainsi que quelques structures isolées dans les environs (fosses)³. Par ailleurs, des traces d'occupation antérieures à ce bâtiment sont apparues dans la partie aval de la zone de fouille.

¹ L'Archéologie cantonale a été alertée par Flamur DALLOSHI, collaborateur auprès du bureau d'archéologie ARIA et voisin du site (Grimisuat) qui s'est rendu sur place et a constaté la présence de vestiges dans les premières tranchées effectuées pour la mise en place des infrastructures de base (route et canalisations).

² La topographie du site et le plan de base ont été réalisés par Claude-Eric BETTEX, de l'Office des Recherches Archéologiques (Martigny).

³ Les deux fosses mises au jour ont été découvertes lors des premières observations faites par F. MARIÉTHOZ et F. DALLOSHI (ARIA).

chaux grisâtre de bonne qualité. Bien que le plan des vestiges reste encore lacunaire, on peut admettre qu'il s'agit d'un même corps de bâtiment. Les différents murs, contemporains, sont étagés dans la pente sur 3 principaux niveaux avec un écart d'altitude de presque 1 m. On compte une première rupture de pente d'environ 0,30 m entre les murs M1 et M5, signalant la présence soit d'un mur disparu (peut-être d'une partition interne de l'espace), soit d'une marche indiquant une pièce disposée sur 2 niveaux. Plus en aval, un couloir de 2,50 m de large se dessine avec les murs M3, M4 et M5. Il se situe presque 0,70 m en contrebas de l'espace précédent. Le plan de l'édifice demeure, en l'état, incomplet et difficilement interprétable. Seule une exploration complémentaire permettrait d'en saisir l'organisation et l'extension réelle. Néanmoins, à titre d'hypothèse, on pourrait proposer la présence d'une pièce de service dans l'un des angles de l'édifice (cage d'escalier permettant d'accéder à l'espace en amont), et d'un couloir ou portique semi-enterré courant en façade aval et délimité par les mur M3, M4 et M5.

Un seul lambeau de sol a été découvert en zone 2 (str 4), en amont du mur M1 et en relation avec celui-ci. Il s'agit d'un niveau composé de galets et de petits schistes posés à plat directement sur le rocher. Les autres niveaux de circulation dans le bâtiment n'ont pas été repérés. Dans la partie aval, on a dégagé une importante couche de démolition qui s'est déposée au contact du rocher et de la moraine, témoignant ainsi du fait que le niveau de marche à l'extérieur du bâtiment se situait sur le substrat naturel. En amont, on a également mis en évidence des couches de démolition, peut-être remaniées, qui renfermaient des fragments de tuiles, de *tubuli* (éléments de construction des hypocaustes) et d'enduits peints.

Fig. 3 – Aient, Argnou/les Frisses. Zone 2: angle des murs M1 et M2. A droite, le mur M2 a été recoupé par un fossé (str3). A gauche du mur M1, les deux murets parallèles plus tardifs (str1 et str2). Vue depuis l'ouest.





Fig. 4 – Ayent, Argnou/les Frisses. Zone 3: murs M3, M4 et M6. Les murs sont disposés dans une entaille du rocher spécialement préparée pour cette occasion. A droite, reste de la démolition des murs. Vue du sud-ouest.

D'autres structures sont apparues en dehors et dans le périmètre du bâtiment gallo-romain.

- Deux petits murets maçonnés parallèles (str 1 et 2) ont été repérés directement en amont du mur M1. D'une largeur et d'une hauteur d'env. 0,20 m, ils délimitent une sorte de petit canal large de 0,50 m. Il est toutefois difficile de leur attribuer une fonction précise. L'insertion stratigraphique montre que ces structures sont postérieures à l'édifice romain.
- Au sud du mur 1, on a repéré un fossé (str 3), également postérieur au bâtiment romain et parallèle aux murets. Il a détruit une partie du mur M2.
- Il faut enfin signaler la présence de deux fosses d'époque romaine. La première, sans doute contemporaine du bâtiment romain, se situe directement en aval de ce dernier. La seconde, découverte à une cinquantaine de mètres au nord-est du bâtiment, a livré dans son remplissage un tessou du I^{er} siècle après J.-C.

Le mobilier

Le mobilier archéologique se compose d'une centaine de pièces (113 objets inventoriés). Ce corpus comprend 70 tessons de céramiques. Les pièces sont issues pour l'essentiel de la zone de fouille du bâtiment en maçonnerie et forment un ensemble parfaitement homogène de l'époque romaine tardive, datable entre le III^e et le V^e siècle après J.-C. Les tessons les plus caractéristiques sont des coupes en terre sigillée ornée Drag. 37 du centre ou de l'est de la Gaule et des vases à revêtement argileux (coupes Lamb. 1/3, gobelets, mortiers à collerette ou de type Lamb. 45). Ce lot de céramiques se compose principalement de vaisselle fine

(coupes et gobelets) mais également de récipients culinaires (mortiers, pots et jattes). Il traduit une certaine aisance matérielle des habitants de la villa. Parmi le mobilier métallique, outre quelques clous, une monnaie du IV^e siècle après J.-C. (non déterminée) mérite d'être signalée. Le mobilier osseux est négligeable.

Bilan de l'intervention

La petite intervention menée sur le plateau «des Frisses» près d'Argnou s'est révélée importante à plus d'un titre. Elle a permis de mettre au jour les vestiges d'un bâtiment ou d'un corps de bâtiment qui doit se rattacher à une villa gallo-romaine dont l'extension est actuellement difficile à préciser. L'occupation de cet habitat peut être datée de l'époque romaine tardive, entre le III^e et le V^e siècle après J.-C. D'autres structures et niveaux archéologiques découverts dans le voisinage témoignent par ailleurs d'une occupation plus ancienne. Des tessons pré- ou protohistoriques ont en effet été récoltés dans la partie orientale du plateau. Dans le voisinage immédiat de la villa, on a retrouvé un fragment de bracelet datable du Second Âge du Fer et un tesson du I^{er} siècle après J.-C.

C'est la première fois que l'on met en évidence des vestiges d'habitat d'époque romaine sur les plateaux de Grimisuat ou de Savièse, remarquablement situés sur l'adret de la vallée, au-dessus de Sion, à une altitude de 800 m environ. Il s'agit également des vestiges en maçonnerie les plus hauts en altitude du Valais romain (à l'exception des constructions sur la route du Grand-Saint-Bernard). La présence d'une villa gallo-romaine à cet endroit apporte des éléments nouveaux pour comprendre l'occupation du Valais central et l'exploitation du versant à cette époque. A n'en point douter, l'implantation de cette villa n'a pas seulement été motivée par le cadre topographique remarquable ou la situation géographique privilégiée du plateau «des Frisses». Elle répond également au besoin d'exploiter les terrains agricoles les mieux exposés et les plus étendus de la région qui, en raison du relief particulier du Valais, étaient relativement rares. Enfin, cette découverte confirme que la région sédunoise et le Valais central acquièrent une importance indéniable au Bas-Empire et dans l'Antiquité tardive. Pour toutes ces raisons, le plateau des Frisses se révèle d'ores et déjà être un site d'importance. Les futurs projets immobiliers prévus à cet emplacement devraient permettre, entre autres, de connaître l'extension de la villa et de préciser les activités des gens qui y résidaient.

TERA, Olivier PACCOLAT

BITSCH, district de Rarogne oriental
Bitsch, Massaboden-Schulhaus
Fig. 5 à 7

NE

Coordonnées: CNS 1289, 644°350/131°810; altitude: env. 710 m.

Surface prospectée: 200 m².

Intervention du 17 juin au 17 août et du 25 au 26 novembre 2002.

Mandataire: ARIA, Sion; responsable sur place: François MARIÉTHOZ.

Documentation et matériel archéologique: dépôt provisoire auprès du mandataire.

Déjà connu par des tombes en ciste néolithiques découvertes durant l'hiver 1951-52, le site de Bitsch-Massaboden a livré des vestiges d'habitats, à environ 30 m au nord de ces tombes, lors de sondages de prospection précédant la construction d'une annexe à l'école communale. Un mandat de fouille a été attribué à notre bureau par l'ORA.

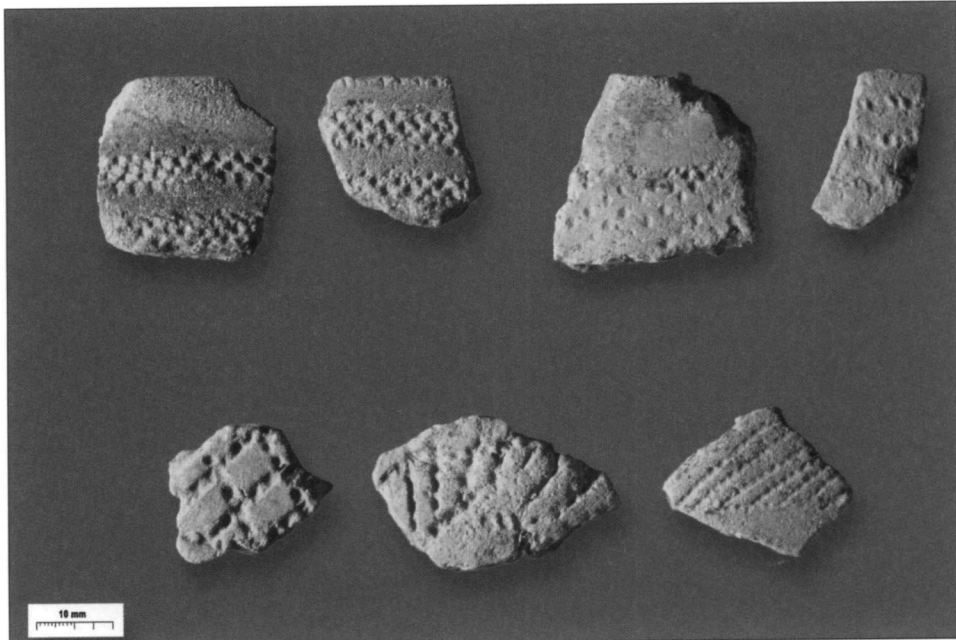


Fig. 5 – Bitsch, Massaboden. Céramique campaniforme.

Trois niveaux archéologiques ont été distingués sur le site. Le premier, fouillé sur environ 40 m², est une couche de colluvions contenant du mobilier campaniforme en position secondaire, dont quelques fragments de gobelets décorés (fig. 5), une pointe de flèche en silex et un ciseau en roche verte. Dans l'emprise du bâtiment scolaire, aucune structure ne peut lui être associée. Par contre, lors de la réfection du mur de soutènement de la cour d'école en novembre, nous avons pu analyser une coupe de 30 m partant de la zone fouillée en direction de l'est. Cette coupe montre une extension du site campaniforme sur près de 20 m, avec des structures associées (trou de poteau et fosse, EA 70: UtC 12064: 3722±37 BP: 2250-2000 avant J.-C.: Campaniforme-Bronze Ancien).

Les deuxième et troisième niveaux, des habitats en terrasses datés du Néolithique Moyen par le mobilier céramique (fig. 6), ont été fouillés sur la majorité de l'emprise du bâtiment, soit près de 200 m². Deux fonds de cabanes, situées de part et d'autre d'un ruisseau, ont été dégagés partiellement (EA 58: UtC 11851: 4959±33 BP: 3900-3650 avant J.-C.: Néolithique Moyen). Les structures associées comprennent des fosses de combustion, un foyer sur dalles ainsi que des fosses profondes, hors des cabanes, dont une a livré des glands carbonisés (EA 20: UtC11850: 5238±39 BP: 4200-3950 avant J.-C.: Néolithique Moyen).

Le mobilier lithique se compose principalement d'éclats de cristal de roche, parfois retouchés. Le débitage lamellaire sur cristal n'est pas attesté. Ces niveaux d'habitat se prolongent également à l'est du secteur fouillé et se biseautent à 2 m de l'extrémité est du profil analysé lors de la réfection du mur de la cour.

ARIA, François MARIÉTHOZ

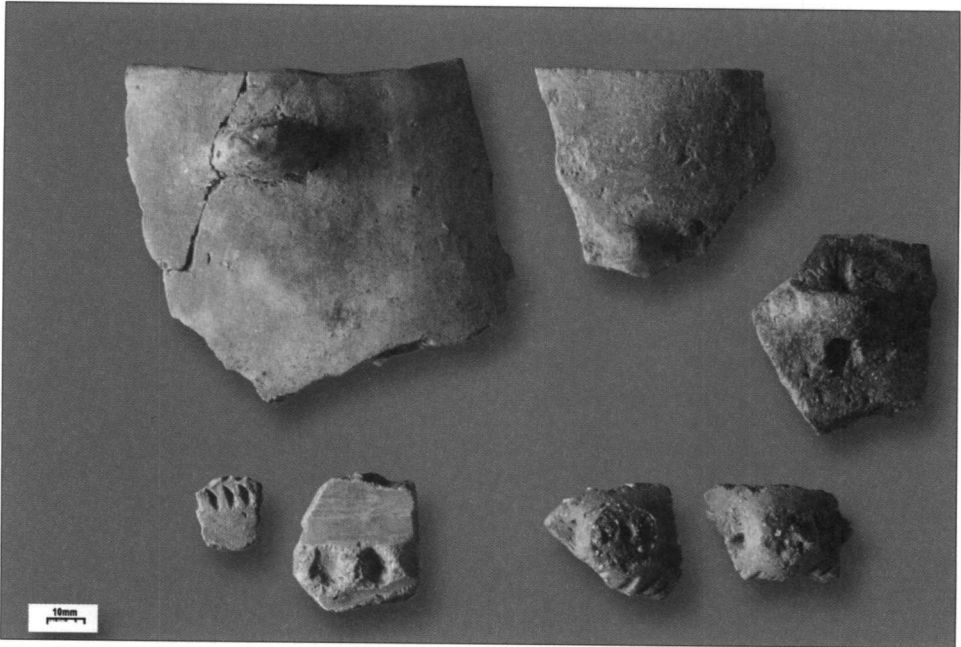
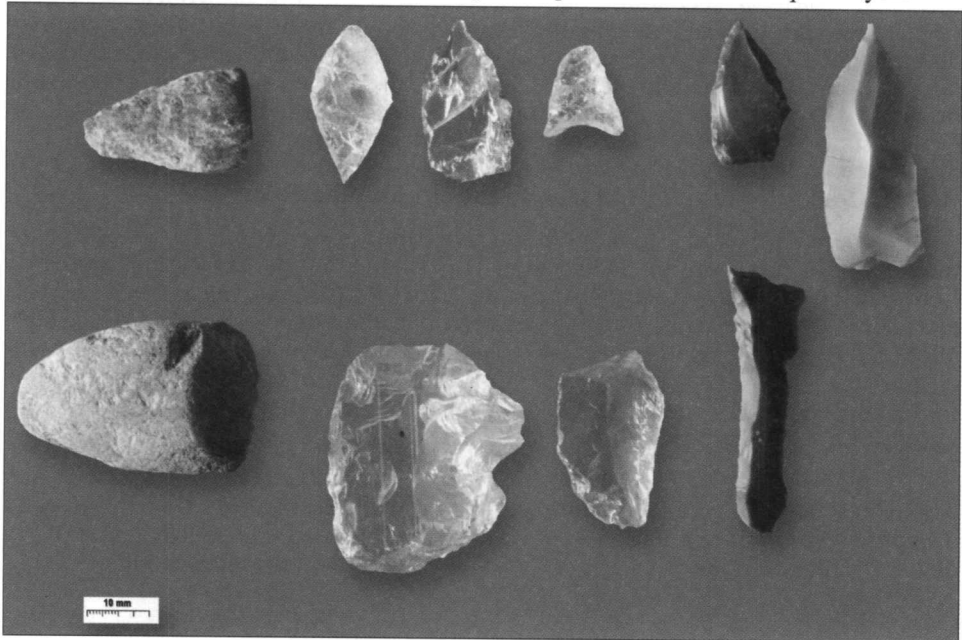


Fig. 6 – Bitsch, Massaboden. Céramique du Néolithique Moyen.

Fig. 7 – Bitsch, Massaboden. Industrie lithique campaniforme et Néolithique Moyen.



LEUK/LOECHE, district de Loèche
Landgut Pfyn
Fig. 8

R+HMA

Coordonnées: CNS 1287, 613'080/128'195; altitude: env. 586 m.
Intervention du 19 août au 4 septembre 2002.
Mandataire: ARIA, Sion; responsable sur place: Gabriele GIOZZA.
Documentation et matériel archéologique: dépôt provisoire auprès du mandataire.

Sondages exploratoires sur le tracé de la future autoroute A9

Ces recherches s'inscrivent dans la suite de celles entreprises en 2001 au même endroit, et sont situées une centaine de mètres plus à l'est, en direction de Susten. Des murs en pierres sèches ont été dégagés dans plusieurs sondages et rappellent, par leur technique de construction et leur insertion stratigraphique, le mur observé sur une longueur d'une centaine de mètres l'année précédente. Nous rappellerons ici que les niveaux charbonneux associés à cet ouvrage ont été datés par analyse radiocarbone de la fin de la période romaine ou début du Haut Moyen Âge (III^e-VI^e siècle après J.-C.). Une fois de plus, aucun mobilier archéologique n'a été retrouvé en relation avec ces constructions, et leur fonction demeure toujours énigmatique.

ARIA, Gabriele GIOZZA et Manuel MOTTET

Fig. 8 – Leuk, Landgut Pfyn. Vue d'un mur en pierres sèches en coupe.



Coordonnées: CNS 1287, env. 615'075/129'450; altitude env. 728 m.
Intervention du 5 au 20 décembre 2001.

Mandataire: bureau TERA, Sion; responsable Alessandra ANTONINI.

Documentation, mobilier archéologique et rapport déposés auprès de l'Archéologie cantonale.

In Hinblick auf die bevorstehende Sanierung des Schlosses wurden im Keller des Palas und im Erdgeschoss des Donjons im Auftrag der kantonalen Archäologie Sondierschnitte angelegt, um die Beschaffenheit des Bodens zu prüfen und um abzuklären, ob bei einem Abtiefen des Gelniveaus archäologisch relevante Befunde tangiert würden.

Im Palas konnte die Schichtabfolge des Kellerbodens anhand dreier Nord-Südschnitte im wesentlichen geklärt werden. Die ältesten Befunde stammen aus der Bauzeit des Palas (frühes 13. Jh.) und widerspiegeln die starke Hanglage des Bauplatzes. Bei der Errichtung des Gebäudes begannen die Bauarbeiten mit grosser Wahrscheinlichkeit mit der Südfassade. Diese Mauer wurde beidseits frei aufgeführt; das abschüssige Gelände noch während dem Bau fortlaufend terrassiert. Deutlich waren in der südseitigen Hälfte der im Keller angelegten Sondierungen die eingeschütteten Erdschichten zu erkennen, die jeweils bergseitig auslaufen und zur Mauer hin mächtiger werden. Diese Schichten bestanden aus umgelagerten Lehmschichten, die jeweils mehr oder weniger stark mit Erde, Kies und Steinen durchsetzt waren sowie gelegentlich auch tierische Knochen enthielten. Die Nordmauer des Palas wurde auf ihrer Innenseite nur eine Steinlage tief in den



Fig. 9 – Leuk, Bischofsschloss/Château épiscopal Palas. Kellergeschoss, mittlere Sondierung gegen Süden, links die gemauerte Säule.



Fig. 10 – Leuk, Bischofsschloss/Château épiscopal Palas. Kellergeschoss, Détail des Pfeilerfundamentes.

anstehenden Boden verankert, so dass heute die Fundamentsohle höher liegt als der Bodenhorizont.

Das unter verschiedenen jüngeren Benutzungsschichten angetroffene, älteste Kellerniveau lag im allgemeinen etwas tiefer als die Vorfundamente der hangseitigen Nordmauer und der Binnenmauer. Wenn wir davon ausgehen, dass das Bodenniveau des Raumes ursprünglich höher lag (in etwa auf Schwellenhöhe der Türe in der Binnenmauer) müssen wir annehmen, dass es einst abgetieft wurde. Das Tieferlegen des Gehhorizontes dürfte mit einer Veränderung der horizontalen Unterteilung des Palas im Zusammenhang stehen, die – besonders im westlichen Drittel des Gebäudes – mehrere einschneidende Eingriffe erfuhr.

Anlässlich dieser Grabungskampagne konnte im Keller auch die chronologische Einordnung der Binnenmauer und der gemauerten Säule abgeklärt werden: erstere gehört eindeutig zum ursprünglichen Bauplan des Palas (frühes 13. Jh.), die Säule hingegen zu einem ersten Umbau (1. Hälfte 13. Jh.). Im Boden liessen sich ausserdem mehrere Einbauten nachweisen deren Funktion allerdings nicht klar einzugrenzen ist: eine mit Kohle verfüllte Grube, ein vermutlich jüngeres, mit Steinen verkeiltes Pfostenloch und eine mit Stuckmörtel verfüllte, birnenförmige Grube.

Im Donjon wurde nur eine Sondierung angelegt (im nordöstlichen Viertel des Raumes). Nach der Entfernung einer rund 50 cm mächtigen Einfüllung bestehend aus Erde und Bauschutt legten wir eine einhäuptige Nord-Süd verlaufende Trockenmauer frei, die den Westrand einer Grube verfestigt. Im Süden wird diese Grube durch gestellte Steinplatten begrenzt, die bis an das Turmfundament ziehen. Die Funktion dieser Grube ist im jetzigen Zustand nicht erkennbar. Zur Klärung des Befundes müsste die Sondierung vergrössert werden.

TERA, Alessandra ANTONINI

LEUK/LOECHE, district de Loèche
Susten, Sankt-Josef

M

Coordonnées: CNS 1287, 616'537/128'573; altitude: env. 625 m.
Intervention du 20 novembre au 2 décembre 2002.
Mandataire: ARIA, Sion; responsable sur place: Gabriele GIOZZA.
Documentation et matériel archéologique: dépôt provisoire auprès du mandataire.

Surveillance de tranchées sur le tracé de la future autoroute A9

Des observations portant sur des tranchées réalisées pour la construction du portail est du tunnel autoroutier de Susten ont permis de mettre au jour les vestiges de murs en pierres sèches. En l'absence de mobilier archéologique, ces derniers ont été interprétés comme étant les restes d'un bâtiment agricole dont le niveau de fonctionnement a pu être daté par analyse radiocarbone aux environs de 1500 après J.-C. (UtC 12067: 384±37 BP). Les ruines du bâtiment sont scellées par une coulée de laves torrentielles, phénomène que l'on observe à plusieurs reprises sur ce cône très actif de l'Illgraben.

ARIA, Gabriele GIOZZA et Manuel MOTTET

MARTIGNY, district de Martigny
FORUM CLAUDII VALLENSIUM
Rue de l'Église et place du Midi
Fig. 11-13

R + MA

Coordonnées: CNS 1325, env 571'825/105'500; altitude env. 471 m; surfaces examinées: env. 200 m² et 65 m².
Responsable: ORA, Martigny, François WIBLÉ; sur place: Michel PIGNOLET.
Interventions du 29 juillet au 20 septembre 2002 et en octobre 2002 (surveillance du creusement des tranchées à la Place du Midi), puis du 24 mars au 27 mai et, par intermittence, jusqu'en juillet 2003⁴.
Documentation, mobilier archéologique et rapport déposés auprès de l'Archéologie cantonale.

En 2002, les travaux de réfection de toutes les conduites dans le corps de la rue de l'Église ont motivé une intervention archéologique préventive à proximité immédiate de la première cathédrale du Valais, à un emplacement où l'on pouvait espérer glaner quelques informations sur l'agglomération du Haut Moyen Âge⁵. L'emplacement de la première cathédrale du Valais, en dehors du tissu urbain de la ville romaine de *Forum Claudii Vallensium*, qui, après quelques décennies de régression, fut abandonnée comme site d'habitat vers l'extrême fin du IV^e siècle de notre ère ou au tout début du V^e, nous a en effet amené à penser que l'agglomé-

⁴ Un bref compte rendu des fouilles de 2002 a paru dans l'ASSPA 86, 2003, p. 240.

⁵ Sur les fouilles de l'église paroissiale, voir en dernier lieu: Hans-Jörg LEHNER et François WIBLÉ, «L'église paléochrétienne double de Martigny (Valais/Suisse). Etat de la question après les travaux de terrain», *Antiquité Tardive, Revue internationale d'histoire et d'archéologie (IV^e-VIII^e s.)* 1996, pp. 104-109; Guido FACCANI, «Martigny in spätantiker und frühmittelalterlicher Zeit», in: *Villes et villages. Tombes et églises. La Suisse de l'Antiquité Tardive et du Haut Moyen Âge*, Actes du colloque tenu à l'Université de Fribourg du 27 au 29 septembre 2001, publiés en collaboration avec la chaire d'archéologie paléochrétienne et byzantine de l'Université de Fribourg, *Revue suisse d'Art et d'Archéologie* 59, 2002, pp. 169-176.

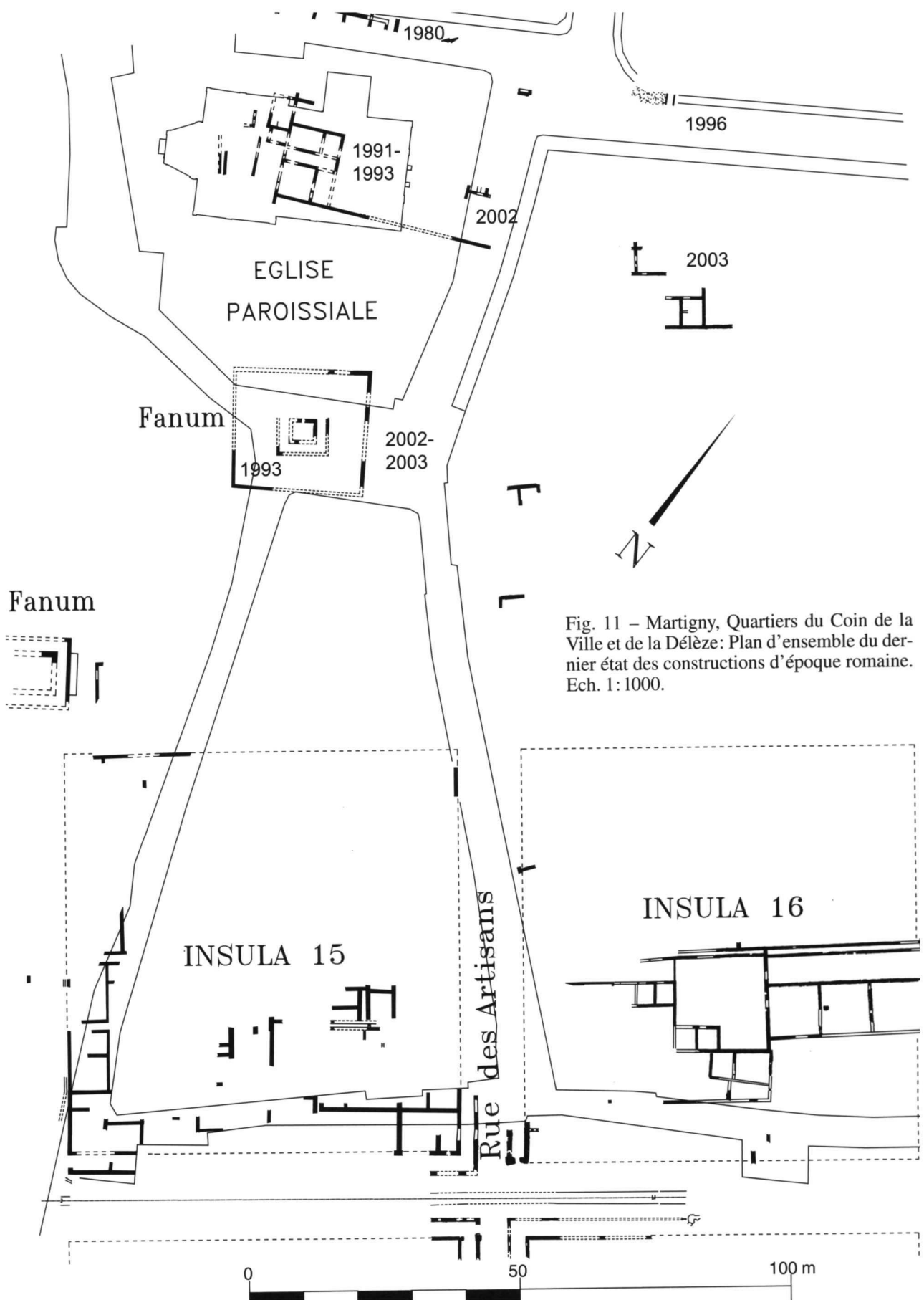


Fig. 11 – Martigny, Quartiers du Coin de la Ville et de la Délèze: Plan d'ensemble du dernier état des constructions d'époque romaine. Ech. 1: 1000.

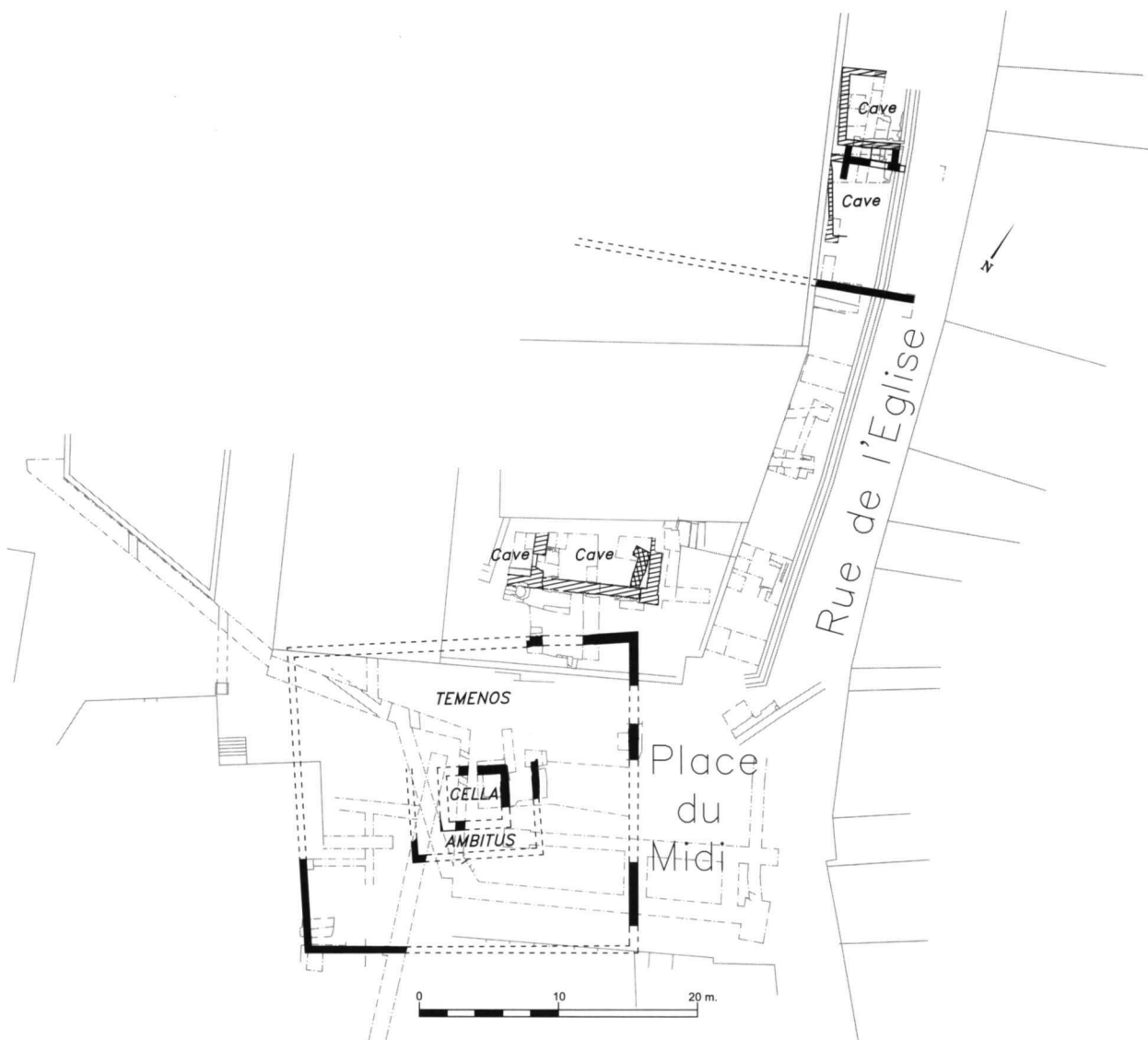


Fig. 12 – Martigny, Quartier du Coin de la Ville. Plan d'ensemble des maçonneries découvertes à la rue de l'Eglise et à la Place du Midi. En noir: murs romains: en hachures: caves romanes. Ech. 1:500.

ration, qui avait peut-être repris son ancien nom gaulois d'*Octodurus*, s'était recentrée dès cette époque autour du premier sanctuaire chrétien⁶.

Contrairement à ce qui a été suggéré récemment⁷, nous ne possédons aucun indice d'une continuité d'occupation du site de l'agglomération romaine après la fin du IV^e siècle après J.-C. Les quelques aménagements tardifs (trous de poteaux, notamment) repérés dans les ruines, à proximité de tombes du Haut Moyen Âge,

⁶ Cf. Olivier PACCOLAT et François WIBLÉ, «Le Valais entre la Bas-Empire et le Moyen-Âge: une continuité à découvrir», in: Renata WINDLER et Michel FUCHS (éd.), *De l'Antiquité tardive au Haut Moyen-Âge (300-800) – Kontinuität und Neubeginn*, Bâle 2002 (Antiqua 35), pp. 71-78; voir déjà: François WIBLÉ, «*Forum Claudii Vallensium*. La ville romaine de Martigny», *Guides Archéologiques de la Suisse* 172, 1986, p. 14; Id., «Les monnaies du sanctuaire indigène et celles des autres secteurs de la ville romaine», in: Anne GEISER et François WIBLÉ, «Monnaies du site de Martigny», *Archéologie suisse* 6/2, 1983, pp. 72-77.

⁷ Guido FACCANI, *op. cit.*, note 5, pp. 171-173, notamment pp. 72-73.

peuvent très bien avoir appartenu à des apprentis installés là à l'occasion de cérémonies funéraires ou par des récupérateurs de matériaux, s'ils ne relèvent pas d'une occupation des lieux dans la seconde moitié du IV^e siècle (ils ne sont pas datables). Deux cabanes semi-enterrées (Grubenhäuser) découvertes dans l'*insula* 16 en 1987, de très modestes dimensions (env. 3,40 x 2,50 m, respectivement 2,50 x 2,50 m), n'ont livré aucun matériel permettant de les dater; elles ont été aménagées, avant des sépultures à inhumation, semble-t-il, dans un secteur apparemment abandonné dans le courant du III^e siècle. Elles pourraient donc être antérieurement au Haut Moyen Âge, période à laquelle elles nous semblaient avoir vraisemblablement appartenu⁸. On notera que ces cabanes se situent dans un secteur relativement proche de l'église paroissiale et que même s'il s'avérait qu'elles dataient des V^e-VI^e siècles, elles ne sauraient constituer, à elles deux, un argument décisif pour une occupation de la ville antique à cette époque. Parmi les centaines de milliers de tessons découverts lors des nombreuses et importantes fouilles pratiquées à Martigny depuis 1973 et affectant les différents secteurs de la ville antique, nous n'avons recensé à ce jour, datant du V^e siècle, que deux fragments de terre sigillée paléochrétienne grise (dans les *insulae* 12 et 16), ainsi que ceux d'une amphore⁹ (il en existe certainement d'autres, pas encore identifiés, mais en nombre très restreint, assurément). L'extrême rareté du mobilier datable de cette époque est, à notre avis, un indice significatif, même si un argument *e silentio* ne saurait constituer une preuve. La présence de tels objets à Sion, Sous-le-Scex¹⁰, montre que le Valais n'était pas en dehors des circuits commerciaux de l'époque. Ces marchandises parvenaient en Valais par la voie rhodanienne, donc via Martigny pour les tessons trouvés à Sion. Si le site de la ville antique avait été réellement occupé au V^e siècle, on les y aurait découverts, de toute évidence, en nombre plus considérable. En revanche, comme cela a été noté, l'absence de monnaies du V^e siècle n'est pas un argument pour rejeter une occupation des lieux à cette époque (aussi ne l'avons-nous jamais utilisé comme tel): on sait que les pièces frappées au IV^e siècle ont circulé très longtemps après leur émission. Signalons cependant qu'à Sion, dans le contexte déjà mentionné, on a retrouvé quelques monnaies en bronze frappées au début du V^e siècle...

En conclusion de cette digression, on peut affirmer que l'on ne possède, à ce jour, aucun indice sérieux tendant à prouver une continuité d'occupation (habitat) après l'extrême fin du IV^e siècle sur le site de la ville antique; au contraire, tout porte à croire que le site fut progressivement délaissé à partir de la seconde moitié du IV^e siècle, probablement au profit du quartier de l'actuelle église paroissiale. De tirer argument du fait que l'on n'a pas identifié de traces d'un abandon sûrement attesté au IV^e siècle pour suggérer une continuité d'occupation n'est pas recevable: un dépeuplement progressif, sans violence, ne se traduit pas matériellement.

⁸ Cf. François WIBLÉ, *Vallesia* 1987, p. 210-211. Nous ne pouvons pas faire nôtre l'affirmation de G. Faccani qui, à propos de ces fonds de cabanes écrit (p. 171): «welche allenfalls noch im 5. Jahrhundert entstanden sind». Par ailleurs, nous n'avons jamais tiré d'argument en faveur de l'abandon de la ville à la fin du IV^e siècle, de la récupération des dalles de la *rue du Nymphée*, comme le laisse supposer G. Faccani (p. 172); au contraire, nous pensons qu'elles ont «presque toutes été enlevées à une époque relativement récente, peut-être» (François WIBLÉ, *AV* 1982, p. 173).

⁹ Guido Faccani, se référant à l'article de Marc-André HALDIMANN, «Les amphores en Valais romain. Une porte du monde alpin sur la vallée du Rhône», in: *Actes du Congrès de la SFECAG, Istres, 20-22 mai 1998*, 2000, pp. 37-48, cite des amphores africaines, parvenues à Martigny encore au V^e siècle, et témoignant de l'existence d'une couche sociale aisée. Or une seule de ces amphores a été assurément produite au V^e siècle; toutes les autres peuvent l'avoir été déjà au cours de la seconde moitié du IV^e siècle et donc être parvenues à Martigny avant 400 de notre ère (vérification faite auprès de M.-A. Haldimann).

¹⁰ Bertrand DUBUIS, Marc-André HALDIMANN et Stefanie MARTIN-KILCHER, «Céramique du Bas-Empire découverte à Sion 'Sous-le-Scex'», *AS* 10/4, 1987, pp. 157-168.

ment sur le terrain, contrairement à une évacuation des lieux consécutive à un incendie, à des faits de guerre, etc.

Les chantiers

Aucune opération archéologique d'envergure n'a, à ce jour, été menée aux alentours de l'église, car les travaux de rénovation ou de restauration des anciens bâtiments qui forment le cœur de Martigny-Ville n'affectent en principe pas le sous-sol¹¹.

Sous la rue de l'Eglise, en regard de l'entrée du lieu de culte, entre les différentes conduites et les nombreuses tombes de l'ancien cimetière, les surfaces préservées étaient peu étendues. Le seul emplacement qui aurait pu receler encore des vestiges de l'Antiquité tardive ou du Haut Moyen Âge était occupé par deux caves romanes; ces dernières ont au reste été construites en récupérant partiellement des maçonneries d'époque romaine qui appartenaient au grand complexe dans lequel le plus ancien lieu de culte chrétien a été aménagé dans la seconde moitié du IV^e siècle. Les murs repérés, de très bonne facture, délimitaient des locaux dont aucun sol original n'a été conservé, accessibles par des seuils qui, au cours de l'époque romaine, ont été surélevés d'une cinquantaine de centimètres. La niche d'une cave romane sera du reste aménagée sur la planie de la surélévation d'un de ces seuils (fig. 13).



Fig. 13 – Martigny, Quartier du Coin de la Ville, rue de l'Eglise. Cave médiévale aménagée dans des maçonneries d'époque romaine; au fond, à droite, planie de la surélévation du seuil antique sur laquelle a été aménagée une niche. Vue prise du sud.

¹¹ Le relevé des bords de la tranchée pour la pose de conduites de chauffage à distance en 1980, sous la rue des Marronniers, au nord-ouest de l'église, avait permis de repérer de nombreuses structures qui, en l'absence de mobilier archéologique et du fait que l'on n'en connaissait pas le contexte – les fouilles de l'église paroissiale ont été menées de 1991 à 1993 –, n'avaient pas pu être datées (cf. François WIBLÉ, AV 1981, pp. 104-106). Certaines de ces structures ont pu être mises en relation par Guido FACCANI avec d'autres, découvertes lors des fouilles de l'église.

Un peu plus au sud-est, des deux côtés de la rue, on a repéré le prolongement du mur «d'enceinte» sud-est du grand complexe (*villa suburbana*?) qui s'étendait ainsi, dans l'axe sud-ouest/nord-est, sur plus de 40 m. Le mobilier céramique contenu dans une couche reposant immédiatement sur son niveau de construction, du côté extérieur, permet de dater ce mur, d'excellente facture également, du troisième quart du I^{er} siècle de notre ère.

Les autres maçonneries repérées dans le corps de la rue de l'Église appartenaient à des structures non identifiées, relativement tardives.

Dans le cadre du réaménagement et de l'agrandissement de la place du Midi, à env. 30 m au sud-est de l'église paroissiale, nous avons d'abord effectué, en 2002, le suivi d'un certain nombre de tranchées, notamment dans le secteur sud-est de la place, qui nous ont permis de repérer quelques tronçons de murs qui s'ajoutaient à ceux mis au jour en 1993¹² dans le secteur sud de la place, appartenant à des structures alors non identifiées.

En 2003, nous avons effectué d'importants sondages dans l'ancien jardin potager du prieuré, au nord-ouest de la place. Nous espérions trouver là des vestiges du Haut Moyen Âge épargnés par les travaux d'édilité modernes, contrairement à ce que nous ayons pu observer sous la rue de l'Église. Ce sont à nouveau des caves du Moyen Âge, de très bonne facture, qui ont été repérées. Dans le secteur oriental du jardin et à l'occasion du creusement de tranchées pour de nouvelles canalisations traversant la place du Midi, nous avons mis au jour des tronçons de murs que leur technique de construction permet de dater de l'époque romaine, en l'absence de tout mobilier archéologique. La disposition planimétrique de ces vestiges évoquant le plan d'un temple de type gallo-romain (*fanum*) à l'intérieur de son enclos sacré (*téménos*), nous avons pratiqué un sondage complémentaire sous la place, dans le secteur nord de la *cella* et de l'*ambitus* du temple, qui nous a permis de vérifier le bien fondé de cette hypothèse. Les dimensions extérieures du temple sont de l'ordre de 9,50 x 9 m (?); la *cella* devait avoir des dimensions intérieures de l'ordre de 3,80 x 3,30 m. Les murs maçonnés du *téménos* ne sont pas strictement parallèles ou perpendiculaires à ceux du temple, mais délimitent une aire légèrement trapézoïdale d'env. 24 m x 20,60/21,60 m. Les murs repérés en 1993 constituaient les angles sud de l'enclos et de l'*ambitus* entourant la *cella*. Aucun aménagement intérieur ou extérieur de ce complexe n'a été identifié, aucun mobilier intéressant n'a été récolté. On ignore ainsi quels rites ont pu y être pratiqués et, *a fortiori*, le nom de la ou des divinité(s) qui y étai(en)t honorée(s).

Comme tous les sanctuaires consacrés à des divinités autres que celles du panthéon romain, ce nouveau temple gallo-romain a été édifié en dehors du tissu urbain formé par les *insulae* de la ville romaine, à quelque 60 m au nord d'un autre *fanum* découvert en 1995¹³.

Ces nouvelles découvertes montrent que la rue des Artisans, dans la mesure où elle se prolongeait au-delà des façades nord-ouest des *insulae* 15 et 16, ce qui reste à prouver, n'avait pas un tracé rectiligne. Elle devait d'abord s'incurver légèrement du côté ouest, et passer devant l'enclos du *fanum* découvert sous la place du Midi, puis du côté nord, séparant ainsi le complexe dans lequel a été édifié le pre-

¹² Cf. François WIBLÉ, *Vallesia* 1994, p. 289.

¹³ Cf. François WIBLÉ, *Vallesia* 1996, pp. 322-330; Id., «Forum Claudii Vallensium. Les faubourgs de la ville romaine», in: *Les villes et leurs faubourgs en Gaule romaine, Les Dossiers d'Archéologie* 237, octobre 1998, pp. 76-83, notamment pp. 82-83.

mier sanctuaire chrétien et un habitat d'époque romaine découvert en 2003 plus à l'est, d'orientation différente. Elle a peut-être été repérée immédiatement au nord-est du carrefour de la rue du Simplon et de la rue du Collège en 1996¹⁴.

ORA, François WIBLÉ

RANDOGNE, district de Sierre
Bluche, parcelle n° 510 (chantier «Bluche 2000») **R**
Fig. 14 et 15

Coordonnées: CNS 1287, 604'336/128'721; altitude: env. 1284 m.

Surface prospectée: 100 m².

Intervention du 25 mars au 10 avril 2002.

Mandataire: ARIA, Sion; responsable sur place: François MARIÉTHOZ.

Documentation et matériel archéologique: dépôt provisoire auprès du mandataire.

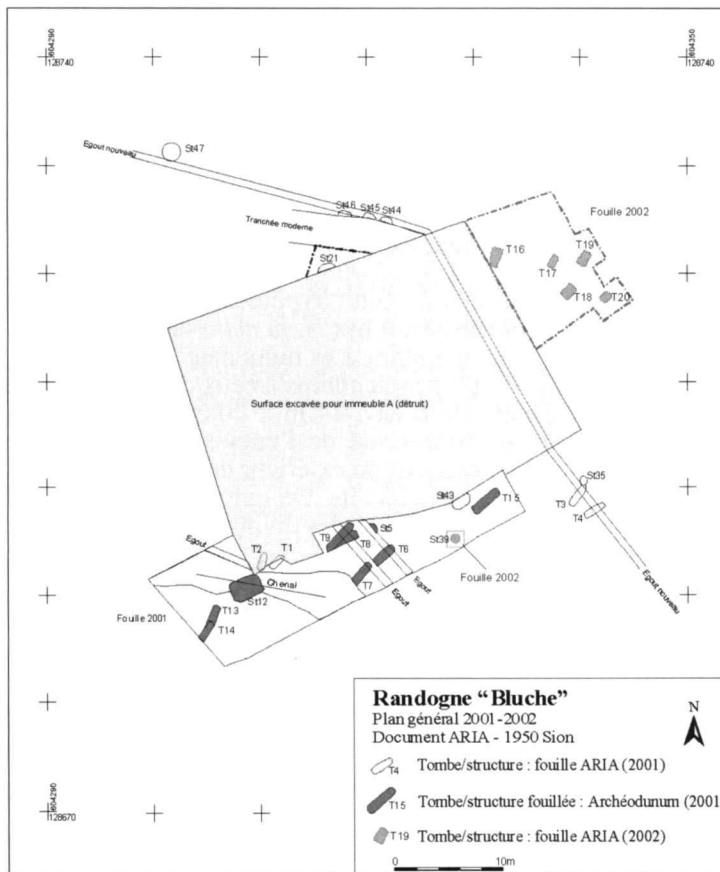


Fig. 14 – Randogne, Bluche. Plan général du site.

¹⁴ L'observation du bord nord-ouest d'une tranchée a montré à cet emplacement des couches graveleuses semblables à celles qui constituent souvent le corps des rues romaines de *Forum Claudii Vallensium* bordées latéralement par des fossés d'axe approximatif SE/NW.

Fouille de sauvetage (projet immobilier)

Le site archéologique de Bluche, découvert en 2001, a déjà donné lieu à deux campagnes de fouilles. Une nécropole de 11 tombes, datant de la seconde moitié du premier siècle avant J.-C., a été fouillée¹⁵. Suite à ces découvertes, des sondages préliminaires ont été effectués à l'est du bâtiment A, avant les travaux d'aménagement du tunnel d'accès au garage souterrain (fig. 14). Ces sondages ont mis au jour cinq sépultures à incinération dont la stratigraphie générale interne est la suivante :

– Remplissage supérieur: limon sableux brun jaunâtre à gris verdâtre, hétérogène, peu compact, avec des pierres de petites et moyennes dimensions de 3 à 10 cm;

– Remplissage intermédiaire: planches et rondins de bois carbonisés de 10 à 100 cm de longueur et de 5 à 20 cm de largeur ou diamètre, disposés sur 1 à 3 couches colmatés par les limons sableux supérieurs;

– Base des fosses: couche de cendres, charbons, os humains brûlés et mobilier calciné ou non;

– Bord des fosses: substrat rubéfié sur 1 à 5 cm d'épaisseur.

Tombe T16: fosse de forme légèrement trapézoïdale, d'une longueur de 185 cm (axe NNE/SSW) pour une largeur de 100 cm au nord et de 70 cm au sud; profondeur maximale conservée de la fosse: 25 cm; poids des os calcinés: environ 300 g.

Mobilier: couteau et clous de sandales en fer; 2 fibules à cabochoon, monnaie et bague en bronze; perle en verre; gobelet à revêtement argileux et décor guilloché

Datation proposée: fin II^e – début III^e siècle après J.-C.¹⁶.

Tombe T17: fosse de forme rectangulaire, 120 x 65 cm (grand axe NE/SW); profondeur maximale conservée: 25 cm. Cette structure ne contient pas de lit de bois calcinés mais un limon sableux rouge orangé peu charbonneux. Poids des os calcinés, environ 200 g.

Mobilier: clous de sandales en fer.

Tombe T18: fosse de forme rectangulaire, 130 x 95 cm (grand axe NNE/SSW); profondeur maximale conservée: 33 cm. Le niveau de cendres, os et mobilier repose partiellement sur un niveau de charbons. Poids des os calcinés, environ 50 g.

Mobilier: clou, agrafe et couteau en fer; coupe sigillée.

Datation proposée: fin II^e – début III^e siècle après J.-C.

¹⁵ Cf. Manuel MOTTET et Caroline BRUNETTI, *Vallesia* 57, 2002, pp. 304-312.

¹⁶ Les premières estimations de datation du mobilier ont été proposées par Olivier Paccolat, archéologue à l'ORA et TERA, que nous remercions chaleureusement.

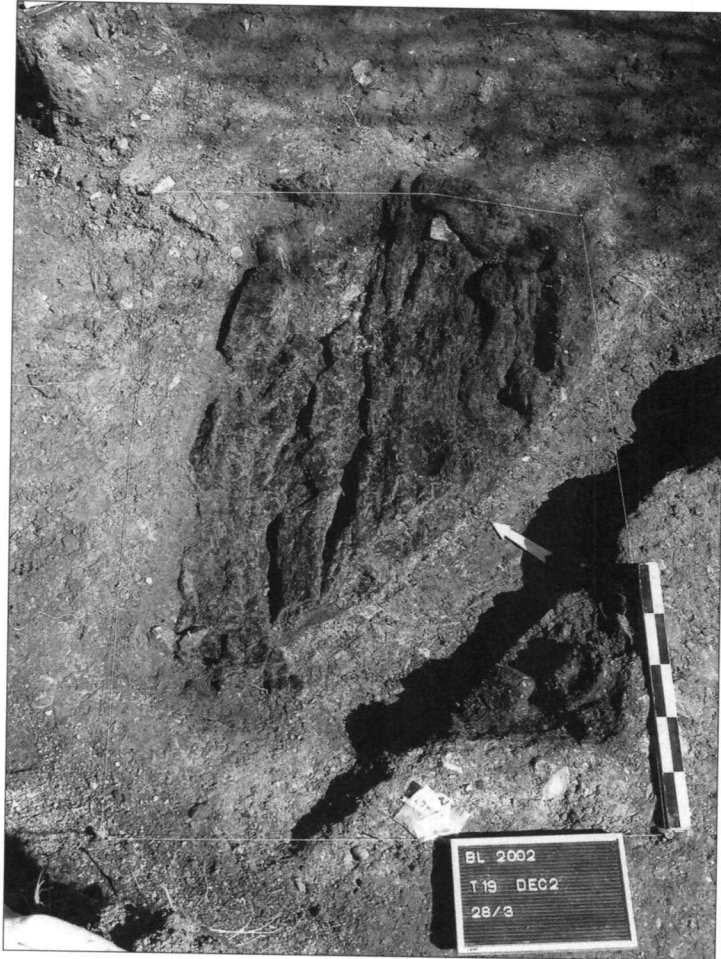


Fig. 15 – Randogne, Bluche. La tombe T19 en cours de dégagement.

Tombe T19: fosse de forme trapézoïdale, d'une longueur de 135 cm (axe NNE/SSW) pour une largeur de 80 cm au nord et de 95 cm au sud; profondeur maximale conservée: 27 cm. Les bois carbonisés étaient particulièrement bien conservés (fig. 15). La structure est partiellement détruite dans l'angle sud-ouest par une canalisation moderne. Poids des os calcinés, environ 500 g.

Mobilier: clou en fer et jatte à épaule carénée

Datation proposée: fin I^{er} –III^e siècle après J.-C.

Tombe T20: fosse de forme sub-rectangulaire, 100 x 80 cm (grand axe NE/SW); profondeur maximale conservée: 17 cm. Cette structure ne contenait que très peu d'os calcinés (env. 10 g) et aucun mobilier.

ARIA, François MARIÉTHOZ

SAINT-LEONARD, district de Sierre
St-Léonard, Les Champlans, villa Bétrisey
Fig. 16

NE+BR+HA+LT

Coordonnées: CNS 1286, 598'800/122'710; altitude: env. 500 m.

Intervention du 2 au 5 décembre 2002.

Mandataire: ARIA, Sion; responsable sur place: François MARIÉTHOZ.

Documentation et matériel archéologique: dépôt provisoire auprès du mandataire.



Fig. 16 – Saint-Léonard, Les Champlans. Fragment de jarre, diamètre de l'ouverture: 18 cm; diamètre maximum: 21 cm. Bronze Final.

Un terrassement pour la construction d'une villa, sans surveillance archéologique, sur une surface de 8 x 8 m et une profondeur de 3 m, dans le quartier des Champlans, a mis au jour plusieurs niveaux archéologiques datés par le mobilier céramique du Néolithique et du Bronze Final/Premier Âge du Fer. Les niveaux protohistoriques, situés directement sous la terre de vigne, à 1,5 m de profondeur, sont riches en vestiges céramiques sur tout le pourtour de l'excavation, et notamment au sud-est, où trois fosses de faible profondeur contenaient de grands fragments de jarres en céramique grossière et quelques tessons de céramique fine datés par C14 du Bronze Final (LD02-92: UtC 12063: 2894±43 BP: 1250-950 avant J.-C.; HaA/B) et de la transition Premier/Second Âge du Fer (LD02-95: UtC 12113: 2368±41 BP: 650-250 avant J.-C.; HaD/LTA.). Les niveaux néolithiques, situés à une profondeur de 2,5 m, sont plus ténus et ont livré peu de mobilier et de structures.

ARIA, François MARIÉTHOZ

SAINT-MAURICE, district de Saint-Maurice
Abbaye, cour du Martolet et catacombes
Fig. 17 à 19

R+HMA+MA

Coordonnées: CNS 1304, env. 566°400/118°780; altitude env. 420 m.

Intervention continue du 1^{er} mai au 30 novembre 2002.

Surface de la fouille: env. 1500 m².

Mandataire: bureau TERA, Sion; responsable Alessandra ANTONINI.

Documentation et mobilier archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

En 2002 les fouilles sur le site du Martolet ont pu débuter dans les délais prévus et se sont poursuivies sans interruption de début mai à la fin novembre. Les travaux de cette deuxième campagne de fouille ont porté sur une zone d'environ 225 m², couvrant la moitié orientale de la nef de l'église de «*Sigismond*» et la crypte occidentale d'époque carolingienne¹⁷. L'étude de cette zone a nécessité la réouverture et l'approfondissement des sondages réalisés par nos prédécesseurs. En outre, le secteur compris entre le mur nord de la nef de «*Sigismond*» et le mur



Fig. 17 – Saint-Maurice, cour du Martolet. Fouille en plan du secteur compris entre le mur nord de la nef de «*Sigismond*» et le mur de soutènement de l'arcade nord de l'église carolingienne.

¹⁷ Pour des raisons pratiques, la terminologie utilisée pour désigner les différents édifices se réfère aux appellations données par Louis Blondel. Elle n'implique cependant ni la même datation ni la même fonction que celles proposées à l'époque!

de soutènement de l'arcade nord de l'église carolingienne a fait l'objet d'une fouille en plan. La découverte de nouvelles tombes relance la discussion autour de la problématique du bâtiment de l'«Hospice» (fig.17).

a) Topographie

Un premier point concerne la topographie du Martolet. Avant l'époque historique, des sédiments naturels se sont accumulés au pied du rocher, formant un cône de déjection qui accuse une forte pente. Cette contrainte topographique a déterminé une organisation en terrasses des aménagements installés près de la falaise: pour chaque agrandissement d'église, il fallait abaisser le niveau du terrain près du rocher (côté nord) et compenser la pente en aval par des remblais bloqués par des murs de soutènement (côté sud). Au fur et à mesure des réaménagements successifs, la multiplication des terrassements a entraîné la disparition des niveaux de circulation des édifices les plus anciens et l'arasement total ou partiel de leurs substructions au pied du rocher. Là où la surface du terrain naturel était encore en place, une couche contenant de la céramique protohistorique (Bronze Final) a été observée.

b) L'«Hospice»

Un deuxième élément qui a pu être précisé est l'insertion chronologique du bâtiment désigné par Louis Blondel comme «Hospice» (fig.18). Cet édifice composé d'un volume central et de deux annexes est implanté sur un cimetière plus ancien auquel nous pouvons attribuer au moins cinq sépultures aménagées sur deux terrasses (voir infra). Le bâtiment est en revanche clairement plus ancien que

Fig. 18 – Saint-Maurice, cour du Martolet. Angle sud-est du bâtiment désigné par Louis Blondel comme «Hospice».



l'église de «Sigismond». En ce qui concerne le plan, les fouilles n'ont pas permis de déterminer l'emplacement de la limite nord manquante. Plusieurs hypothèses restent donc possibles pour la restitution du noyau primitif de l'«Hospice». Il aurait pu s'agir d'un bâtiment de forme rectangulaire orienté est-ouest, ou de forme carrée ou de forme rectangulaire orienté nord-sud, si son volume s'étendait jusqu'au rocher. Les deux annexes latérales sont manifestement plus récentes que le noyau primitif: elles se distinguent de celui-ci par la présence, en façade sud, de deux ressauts qui en renforcent la base au point d'inflexion de la pente. La fonction du bâtiment devra être rediscutée à la lumière des nouveaux constats archéologiques. Ce bâtiment dont l'emplacement est repris par les églises postérieures, situé au sommet d'un terrain en pente et bien en vue depuis la plaine, n'était sans doute pas une maison d'habitation. Était-il déjà un premier édifice religieux ou avait-il un caractère uniquement funéraire?

c) L'église dite de «Sigismond»

L'analyse détaillée de l'église de «Sigismond» a permis de mieux cerner ce bâtiment en ce qui concerne ses deux phases de construction. La partie inférieure des murs ouest et sud de la nef ainsi que l'épaule sud, la première assise de l'épaule nord et une partie de la première assise du mur nord de la nef (extrémité orientale) appartiennent à un premier édifice dont le chevet était doté d'une abside étroite. La deuxième phase de construction correspond à une reconstruction partielle de ce bâtiment (partie supérieure des murs ouest et sud de la nef) selon un

Fig. 19 – Saint-Maurice, cour du Martolet. Tombe d'adulte inhumé dans un coffre rectangulaire dont les parois et le fond étaient constitués de *suspensurae* (grandes dalles en terre cuite).



plan similaire, mais agrémenté d'une abside légèrement plus grande. Durant ces deux phases, l'église de «Sigismond» était constituée d'une nef unique. Aucun indice de piliers n'a en effet pu être mis en évidence lors de nos contrôles sur le terrain.

d) Les tombes

En tout, dix-neuf tombes ont fait l'objet d'un contrôle ou d'une fouille en 2002. Seules neuf d'entre elles étaient déjà connues. L'un des apports majeurs a été la mise au jour, à l'emplacement du noyau primitif de l'«Hospice», d'une série de tombes dont certaines sont clairement antérieures à la construction de l'édifice. Parmi ce groupe, la tombe la plus intéressante est incontestablement la tombe d'adulte T421 (fig. 19), découverte juste à l'amont du mur sud de l'«Hospice». Il s'agit d'un coffre rectangulaire dont les parois et le fond étaient constitués de grandes dalles de *suspensura* en terre cuite, de type *bipedales* (60 x 60 cm x 5 cm). La plupart des carreaux, fortement rubéfiés et noircis par l'action du feu, ont été plus ou moins déformés par la chaleur. Une des dalles comportait un semis de hachures diagonales gravées avant cuisson sur sa face inférieure, selon un procédé bien connu en maçonnerie romaine. L'individu était inhumé avec la tête à l'est. Une série de grands clous alignés le long des parois et des traces ligneuses indiquent l'existence d'un contenant de bois disparu (cercueil). Notons qu'une sépulture présentant une orientation et des caractéristiques similaires (T165) a été fouillée en juillet 1903 par le chanoine Bourban à l'extérieur du mur sud de l'«Hospice». Les tombes étudiées lors de cette campagne de fouille feront l'objet d'une analyse au radiocarbone. La datation de ces tombes dont l'insertion stratigraphique par rapport aux bâtiments a été déterminée avec précision fournira un élément précieux lors de la discussion concernant l'évolution architecturale du site et la datation des différentes phases de construction.

Les fouilles seront poursuivies en 2003. Leur extension sera tributaire de la réalisation de travaux préparatoires destinés à assurer la sécurité des personnes (chutes de pierres) et le détournement des eaux de la source qui noient toujours le couloir des catacombes.

TERA, Alessandra ANTONINI, Jean-Christophe MORET

SAINT-MAURICE, district de Saint-Maurice
Abbaye, aile sud des bâtiments conventuels

MA

Coordonnées: CNS 1304, env. 566'400/118'780; altitude env. 420 m.
Intervention d'urgence du 21 novembre 2002.
Mandataire: bureau TERA, Sion; responsable Alessandra ANTONINI.
Documentation déposée provisoirement auprès du mandataire.

La rénovation des étages situés au-dessus de l'ancienne bibliothèque de l'Abbaye (aile médiane séparant les deux cloîtres) a nécessité la pose de nouveaux égouts. Dans ce contexte, une tranchée d'environ 1 m de profondeur sur env. 1 m de largeur a été creusée au rez-de-chaussée à travers l'aile sud du couvent. Si ces travaux ont repris d'anciennes tranchées de canalisation, leur profondeur a néanmoins entraîné la destruction supplémentaire d'importants vestiges dont la présence était inattendue. En effet, si les églises du Martolet ont fait l'objet de

maintes analyses, l'organisation des anciens bâtiments conventuels est pratiquement inconnue.

La tranchée a permis la découverte de trois murs parallèles, qui pourraient avoir appartenu au même bâtiment. Les deux murs méridionaux comprennent chacun une porte, situées l'une en face de l'autre. Entre les deux portes, l'espace est pavé de petits boulets. Le troisième mur, situé au nord des deux premiers, sert d'appui au piédroit de la canalisation voûtée qui conduit l'eau depuis la citerne à travers l'Abbaye. Bien que nos connaissances soient encore très limitées, il nous paraît vraisemblable que les deux murs situés au sud correspondaient aux façades d'un corps de bâtiment large de 5,50 m contre lequel venait s'appuyer au nord, un couloir délimité par un mur plus étroit et dont la largeur mesurait 2,20 m. Les deux portes aménagées l'une en face de l'autre, permettaient d'accéder par un vestibule au couloir qui devait desservir d'autres locaux contigus. Cette disposition n'est pas sans rappeler l'organisation actuelle des lieux. Ces vestiges appartiennent sans aucun doute à un bâtiment qui a dû précéder l'aile sud actuelle de l'abbaye. Cependant, aucun élément datant n'a été repéré dans la tranchée. Nous savons que les bâtiments conventuels visibles aujourd'hui datent pour l'essentiel de deux périodes distinctes¹⁸. Le corps central avec le réfectoire (ancienne bibliothèque) a été construit en 1639. Suite à un incendie, le couvent est reconstruit entre 1693 et 1710 tout en conservant le corps central. Les vestiges que nous avons observés pourraient avoir appartenu aux bâtiments conventuels construits en 1639, même si aucune trace de feu ne vient confirmer cette hypothèse. Ils pourraient constituer l'extrémité sud du corps central ou faire partie d'une aile perpendiculaire à ce dernier.

La canalisation de la source est construite contre le mur nord qui délimitait l'ancien couloir. Elle est donc plus récente que ce dernier (ou contemporaine), mais plus ancienne que la façade nord de l'aile sud actuelle, puisque celle-ci est partiellement posée sur le piédroit du canal voûté. Ce tronçon du canal daterait donc au plus tôt de 1639 et au plus tard de 1693-1710.

Ce constat succinct nécessite certainement de plus amples vérifications. Il montre cependant l'importance du suivi archéologique pour l'histoire de l'Abbaye.

TERA, Alessandra ANTONINI

SALGESCH, district de Loèche
Pfywald, Mörderstein
Fig. 20

NE+BR+HA+LT

Coordonnées: CNS 1287, 613'080/128'195; altitude: env. 554 m.

Intervention du 18 novembre au 24 décembre 2002.

Mandataire: ARIA, Sion; responsable sur place: Gabriele GIOZZA.

Documentation et matériel archéologique: dépôt provisoire auprès du mandataire.
Sondages exploratoires sur le tracé de la future autoroute A9.

¹⁸ Jules MICHEL, «Contributions à l'histoire de Saint-Maurice d'Agaune», *Revue de la Suisse catholique*, 29, 1898, p. 594. Voir également le traité pour la reconstruction des bâtiments entre l'abbaye et François Perret, François Gex de Samoëns et Etienne Guillot de St-Maurice dans: Louis BLONDEL, «Les anciennes basiliques d'Agaune: étude archéologique», *Vallesia*, 3, 1948, p. 15-16.



Fig. 20 – Salgesch, Pfywald, Mörderstein. Vue des sondages en cours de fouille sur le flanc nord du rocher.

Le Mörderstein (la pierre du meurtrier) occupe une place de choix dans les légendes du Haut-Valais. Ce rocher, issu d'un éboulement du Corvetsch, est situé dans le bois de Finges à la sortie est de Sierre. Il doit être déplacé sur une centaine de mètres dans le cadre des travaux de construction de l'autoroute A9. Comme actuellement le terrain autour de ce bloc n'est pas entièrement disponible pour pratiquer des recherches systématiques, nous avons entrepris deux sondages préliminaires à l'aplomb du rocher qui se sont révélés rapidement positifs. Ils ont livré une concentration importante de mobilier céramique de facture grossière de type protohistorique, une faune abondante, généralement brûlée, et quelques éléments lithiques portant des traces de travail. Malheureusement nous n'avons pas pu approfondir ces sondages pour vérifier si d'autres niveaux sous-jacents plus anciens étaient présents. Deux datations radiocarbone effectuées sur des charbons de bois prélevés dans des structures situées à chaque extrémité de la stratigraphie ont permis de caler cette séquence entre le Néolithique Moyen I (UtC 12062: 5737±41 BP: 4700-4450 avant J.-C.) et le milieu du Second Âge du Fer (UtC 12061: 2220±33 BP: 400-200 avant J.-C.). Des fouilles systématiques de cet abri sous bloc ont été programmées et devraient débiter prochainement.

ARIA, Gabriele GIOZZA et Manuel MOTTET

Coordonnées: CNS 1306, 593'050/119'935; altitude: env. 487 m.
Intervention du 5 au 7 novembre 2002.

Mandataire: ARIA, Sion; responsable sur place: Manuel MOTTET.

Documentation et matériel archéologique: dépôt provisoire auprès du mandataire.

Observations de tranchée

Une tranchée ouverte à la pelle mécanique, le long d'un bâtiment scolaire, sans surveillance archéologique, sur une longueur de quarante mètres, une profondeur de six mètres et une largeur de cinq mètres, dans le quartier du Petit-Chasseur à Sion, a mis au jour plusieurs niveaux archéologiques datés par le mobilier céramique du Second Âge du Fer/époque romaine et du Néolithique Moyen. L'axe de cette tranchée se situe dans la continuité de la coupe où était apparu en 1987, une vingtaine de mètres plus au nord, le dolmen MXII. Le niveau La Tène/romain est visible sur toute la longueur de la coupe, quelques centimètres sous la surface du sol. Le niveau Néolithique est surtout concentré dans la partie méridionale de la tranchée, à une profondeur d'environ trois mètres. Une date radiocarbone (UtC 12065: 5004±41 BP: 3950-3650 avant J.-C.) effectuée sur des charbons de bois permet d'attribuer cette installation à la phase la plus ancienne du Néolithique



Fig. 21 – Sion, Saint-Guérin. Vue de la partie méridionale de la tranchée. Les flèches rouge et bleue indiquent respectivement les niveaux d'habitat du Néolithique Moyen et du Second Âge du Fer.

Moyen II (Cortaillod de type Petit-Chasseur). Le niveau le plus bas observé dans cette tranchée, malheureusement sans mobilier archéologique, a pu aussi être daté par analyse C14. Il se situe au début du Néolithique ancien (UtC 12065: 6670±50 BP: 5700-5500 avant J.-C.). La poursuite des travaux d'excavation au printemps 2003 devrait permettre de fouiller ces différents niveaux sur une surface d'environ cinquante mètres carrés et compléter ainsi nos connaissances sur ce haut lieu de l'archéologie valaisanne.

ARIA, Manuel MOTTET

SION, district de Sion
Rue des châteaux (parcelle n°15949)
Restaurant «Enclos de Valère»

HMA+MA

Coordonnées: CNS 1306, env. 594'162/120'365; altitude env. 545 m; surface menacée: 32 m².

Intervention du 10 décembre 2001.

Mandataire: bureau TERA, Sion.

Documentation et mobilier archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

Lors de l'excavation pour l'agrandissement des dépôts du restaurant de l'«Enclos de Valère», au sud-est de ce dernier, quatre murs en maçonnerie et un niveau charbonneux ont été mis au jour. Le niveau d'occupation, situé à 2,40 m de profondeur et antérieur aux murs en maçonnerie, n'est en relation avec aucune structure. Il a été dégagé sur une longueur d'environ 6 m et sur une largeur de 1 m. Des charbons de bois prélevés dans cette couche ont été datés par C14 entre 890 et 1030 après J.-C.¹⁹. En raison de l'urgence de la construction, les travaux archéologiques sur les murs en maçonnerie se sont limités à leur description et leur positionnement. Dans les épais niveaux de remblais et de démolition qui recouvrent ces murs, on a récolté de la céramique datable des XVII^e-XVIII^e siècles après J.-C.

TERA, Pascal TAILLARD, Marianne DE MORSIER MORET

SION, district de Sion
Centre ville, cathédrale, périmètre de l'ancien cloître
Chantier Ca02

MA

Coordonnées: CNS 1306, env.120'253/593'880; altitude: env. 520 m.

Intervention du 15 au 17 octobre 2002.

Mandataire: bureau TERA, Sion; responsable Alessandra ANTONINI.

Documentation, mobilier archéologique et rapport déposés à l'ORA.

Le bureau TERA a été mandaté par l'ORA pour suivre les travaux effectués dans le cadre de l'assainissement du chauffage de la cathédrale. Le projet prévoyait notamment l'ouverture d'une tranchée (longue de 24 m, large de 4,5 m et profonde de 2 m) le long de la façade septentrionale de l'église, à la hauteur de l'ancien cloître. L'étude du profil nord de cette tranchée a révélé la présence de

¹⁹ Datation C14 par l'Université d'Utrecht: UtC 11489, 1065±31BP, soit 890-1030 AD (2 sigma).

deux anciens murs ainsi que plusieurs tombes se succédant sur au moins trois niveaux.

La chronologie relative des deux murs par rapport à l'église n'a pas pu être définie, l'installation du réseau souterrain du chauffage de 1930 ayant arraché leurs extrémités. Par ailleurs, aucun document d'archives ne mentionne leur présence²⁰. Il semble néanmoins que l'implantation de ces murs se situe clairement plus bas que le niveau d'utilisation de l'église gothique: ils auraient donc pu fonctionner avec l'église romane (entre le XI^e et le XVI^e siècle) et être en relation avec le cimetière. Le mur M2 semble en effet correspondre à la limite occidentale du plus ancien niveau de sépultures, le mur M1 celle d'un état plus récent, agrandi vers l'ouest. Les tombes les plus hautes pourraient cependant correspondre au cimetière implanté dans le cloître gothique. Ces deux murs sont eux-mêmes postérieurs à des remblais brun-noirs renfermant du matériel de démolition, ainsi qu'à un niveau de chantier correspondant soit à une phase de construction ou de restauration de la cathédrale romane, soit à des aménagements plus anciens.

L'exiguïté de la fouille et les observations limitées à l'étude des profils ne permettent pas de conclure définitivement sur l'importance des vestiges mis au jour. Des «tuiles à rebord» et de la céramique datable des II^e-IV^e siècles ont été récoltées dans les remblais brun-noirs et dans la «terre de cimetière». Ils proviennent sans doute originellement de la couche inférieure, remuée lors du creusement des tombes. Cela suppose la présence d'importants vestiges d'époque romaine, voire du Haut Moyen Âge dans les niveaux sous-jacents. Seule une fouille complète de la surface restée intacte après l'installation du chauffage (chaufferie, canal de chauffe, citerne) permettrait de préciser l'étendue de ces vestiges. Si la citerne devait être enlevée (elle n'est déjà plus en fonction), ce serait l'occasion idéale pour des fouilles complémentaires.

TERA, Alessandra ANTONINI, Pascal GIBUT

SION, district de Sion

MA

Château de Valère, bâtiments des Calendes et du Doyen

Coordonnées: CNS 1306, env. 594'340/120'330; altitude: env. 611 m.

Intervention continue de janvier à avril et en novembre 2002.

Suivi des travaux de réaménagement de la basilique de Valère, fouille programmée.

Mandataire: ARCHEOTECH, Epalinges/bureau TERA, Sion; responsables Olivier FEIHL, Alessandra ANTONINI.

Documentation et mobilier archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

L'assainissement et la restructuration des bâtiments des Calendes et du Doyen (les bâtiments C et D) entre les années 2001 et 2003 ont permis d'effectuer une analyse archéologique approfondie de cette partie centrale du château de Valère. À l'extérieur, le décrépiage des enduits récents ou en mauvais état ont rendu

²⁰ Albert DE WOLFF, «Plans visuels inédits de Sion (XVI^e-XIX^e siècle)», *Vallesia* 24, 1969, planches I et IX: Vue cavalière anonyme, dessin à la plume rehaussé de lavis conservé au musée de la Majorie à Sion et daté du XVI^e siècle; estampe de H. Ludolff publiée par M. Mérian en 1642.

possible une analyse quasi complète des façades des bâtiments C et D. Après démontage des échafaudages, les investigations ont été poursuivies au niveau des fondations. Les aménagements mis au jour indiquent qu'à une certaine époque, le périmètre construit s'étendait sur une surface plus grande que les deux maisons actuelles. À l'intérieur des bâtiments, un décrépiage a été nécessaire dans quasiment tous les locaux du rez-de-chaussée. Aux étages, seule la cuisine située dans l'angle sud-est du bâtiment a fait l'objet d'une étude complète; les autres locaux n'ont été examinés que sur de petites surfaces, puisque les crépis sont restés en place. Les combles n'ont pas été étudiés en détail, aucune transformation n'y étant prévue. Le démontage des sols de ciment a permis des fouilles partielles, voire exhaustives dans certains locaux. Des anciens niveaux d'utilisation ont pu être mis en évidence, ainsi que des restes de maçonneries indiquant l'existence d'un ou de plusieurs édifices précédant la construction du bâtiment actuel. Mentionnons, dans le local D4, un sol en mortier contemporain de la cloison qui sépare les locaux D4 et D5 et, dans le local D5, un sol de terre dont la hauteur correspond au seuil de la porte murée repérée en façade occidentale. La vidange intégrale des locaux situés au rez-de-chaussée du bâtiment des Calendes était nécessaire pour assainir l'édifice. Le niveau d'utilisation des locaux se situant ici partiellement sur la roche, les recherches n'ont pas apporté de renseignements concernant l'occupation médiévale des bâtiments, à part quelques traces isolées d'anciens sols difficilement datables. En revanche, quelques niveaux d'occupation protohistorique sont apparus. La cuisine C6 a également fait l'objet d'une fouille systématique. Les travaux étaient d'envergure puisqu'ils comprenaient la vidange totale d'une cave remblayée. Sous le dallage mis en place en 1918, plusieurs niveaux attestent de l'utilisation de la cuisine après l'abandon de la cave. Le sol en terre battue de cette dernière couvrait l'arase d'une maçonnerie plus ancienne.

ARCHEOTECH SA, Epalinges et TERA Sion, Alessandra ANTONINI

TURTMANN, district de Loèche
Tunnel de Riedberg, entrée ouest.
Fig. 22

MA ? + M

Coordonnées: CNS 1288, 623'000/128'165; altitude: env. 630 m.
Intervention du 5 au 20 septembre 2002.

Mandataire: ARIA, Sion; responsable sur place: Gabriele GIOZZA.

Documentation et matériel archéologique: dépôt provisoire auprès du mandataire.
Sondages exploratoires sur le tracé de la future autoroute A9.

Une quinzaine de sondages, situés au niveau de la plaine du Rhône et sur le coteau qui la surplombe, ont permis de mettre au jour une série de structures qui témoignent d'une occupation ancienne de l'endroit. Il s'agit, notamment au niveau de la plaine, d'indices de démolition d'un bâtiment maçonné et de l'aménagement d'une berge du Rhône. Sur le coteau, les vestiges d'un bâtiment semi-enterré avec pavement en dalles et divers aménagements de terrasses ont également été mis au jour. Pour l'instant, nos recherches dans les anciens cadastres communaux ou dans les archives disponibles sur la région (carte de la construction de la route du Simplon aux environs de 1800) se sont révélées infructueuses. Aucun de ces documents ne mentionne ces vestiges. Ces découvertes seraient donc antérieures au XIX^e siècle. Le mode de construction des bâtiments et les rares indices retrouvés dans les coupes tendraient à les dater au plus tôt du Moyen

Âge. La fouille de ces vestiges d'époque historique, confiée au bureau d'archéologie TERA, fera l'objet d'une présentation détaillée dans la prochaine chronique archéologique de Vallesia.

ARIA, Gabriele GIOZZA et Manuel MOTTET



Fig. 22 – Turtmann, portail ouest du tunnel de Riedberg. Vue du bâtiment semi-enterré en pierres sèches avec sol pavé.

Crédit des illustrations

ARIA S. A., Jean-Philippe Dubuis: fig. 5, 6, 7, 16, 20; Gabriele Giozza: fig. 8; François Mariéthoz: fig. 14, 15; Manuel Mottet: fig. 21, 22.

ORA: fig. 13; Claude-Eric Bettex: fig. 11, 12.

TERA: fig. 1, 3, 4, 9, 10, 17, 18, 19; Marianne Moret de Morsier: fig 2.